Date de mise en ligne : le 21 novembre 2024

ARRÊTÉ N° A2024 – 349
Portant sur la désignation des panneaux électoraux de la Ville.

Laurence BERNARD, Maire de la Ville du Pecq,

Vu le Code Electoral, et notamment ses articles L51 et R28,

Vu les prochains scrutins électoraux qui se dérouleront à compter de 2026,

Considérant que l'autorité municipale est chargée de désigner les emplacements réservés à l'affichage pendant la durée de toute période électorale,

ARRETE

Article 1 :

Les emplacements des panneaux électoraux au nombre de 9 sont désormais fixés comme suit :

- Quartier du bas du Vieux-Pecq : Hôtel de Ville, 13 bis Quai Maurice Berteaux (Bureau de Vote 1)
- Quartier du bas du Vieux-Pecq : Ecole Maternelle Centre, 4 rue Pasteur (Bureau de Vote 2)
- Abords de l'Ecole Elémentaire Jean Moulin : 19 avenue Charles de Gaulle (Bureau de Vote 3)
- Quartier de l'Ermitage : Allée de Normandie, le long du grillage de l'école maternelle Général Leclerc (Bureau de Vote 4)
- Quartier de Grandchamp : Allée du Belvédère, à proximité du Château (Bureau de Vote 5)
- Quartier des Vignes Benettes : Aux abords de la Salle Delfino, 3 rue du Pasteur Martin Luther King (Bureau de Vote 6)
- Quartier du Mexique : Le long du boulodrome, 3 boulevard de la Libération (Bureaux de Vote 7 et 8)
- Quartier du Mexique : Pôle Associatif Wilson, 6 avenue de la Paix (Bureau de Vote 9)

VILLE DU PECQ
13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ
Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54
Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20241119-A2024-349-AR
Date de télétransmission : 19/11/2024
Date de réception préfecture : 19/11/2024

SUIVEZ-NOUS SUR :

- Quartier de la Cité : Centre de Loisirs « Les 4 Saisons », 59 rue des Prairies (Bureau de Vote 10)

Article 2 :

Le présent arrêté portant désignation d'emplacements d'affichage électoral se substitue à l'arrêté précédent en date du 17 décembre 2013.

Article 3 :

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Pecq, le 19 novembre 2024

Le Maire,

Laurence BERNARD

VILLE DU PECQ
13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ
Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54
Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20241119-A2024-349-AR
Date de télétransmission : 19/11/2024
Date de réception préfecture : 19/11/2024

SUIVEZ-NOUS SUR :